

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Chantal Soucy

Députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

Un cadeau de la nouvelle année pour la maison La Passerelle

SAINT-HYACINTHE, 30 janvier 2020 — La députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy, a fait des démarches auprès du gouvernement pour accorder une somme de 5000 \$ à la maison La Passerelle, afin de lui permettre d'acquérir du nouveau mobilier. L'organisme pourra commencer l'année avec optimisme pour aider les femmes de la région à lutter contre leur dépendance aux drogues et à l'alcool.

Après une première visite des lieux, au printemps 2019, en compagnie de la directrice Amélie Lemieux, madame Soucy a constaté l'ampleur des besoins de la maison La Passerelle, laquelle est située dans l'ancien presbytère à Saint-Simon-de-Bagot. La députée a réalisé que la clientèle féminine profitait du soutien du personnel dévoué, mais que le besoin d'investir pour maintenir une ambiance accueillante et propice à l'introspection se faisait sentir. Chantal Soucy est parvenue à remettre le chèque à la direction de l'établissement, en octobre, pour permettre aux travaux de se concrétiser il y a quelques semaines. L'objectif est d'offrir un milieu de vie de qualité pour motiver les femmes à poursuivre leur processus de rétablissement.

Madame Soucy a visité la maison la Passerelle, une fois de plus, le 29 janvier dernier. Elle a constaté l'étendue des changements apportés, en plus de rencontrer des femmes dotées d'une grande force de caractère qui se sont montrées particulièrement reconnaissantes.

Rappelons que l'organisme existe depuis 2006. La maison la Passerelle qui vise une clientèle exclusivement féminine permet d'accueillir 115 dames annuellement. Les services offerts sont destinés à une clientèle, qui sur une base volontaire ou sous mesures judiciaires, désire s'investir dans un traitement lié à une dépendance de toxicomanie et d'alcoolisme.

Citations :

«En tant que députée de Saint-Hyacinthe et présidente du Cercle des femmes parlementaires, je suis très sensible à la cause et au bien-être des femmes. C'était naturel pour moi de m'impliquer dans ce dossier. J'ai donc fait des démarches pour obtenir une aide financière. J'espère que les femmes de la région, qui

Communiqué de presse

ont le courage de se prendre en main pour vaincre leur dépendance, pourront profiter pleinement de ce vent de fraîcheur à la maison la Passerelle.»

Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

«Ce soutien gouvernemental est un beau cadeau pour nous. C'était nécessaire de garder l'endroit attrayant et d'assurer le confort de nos résidentes pour commencer l'année du bon pied. Nous avons confiance que ce milieu de vie de qualité permettra d'augmenter le bien-être de notre clientèle au sein de l'établissement. Nous croyons qu'un environnement sain sera profitable pour les résidentes.»

Amélie Lemieux, directrice de la maison la Passerelle

– 30 –

Source, renseignements et demande d'entrevue

Frédéric Marcoux

Bureau de circonscription de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy

579-489-4551

frederic.marcoux@assnat.qc.ca